

SOMMAIRE

<u>LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT</u>	1
<u>SÉCURITÉ, FIABILITÉ ET EFFICACITÉ</u>	2
<u>PRINCIPALES MARCHANDISES TRANSPORTÉES SUR LES GRANDS LACS ET LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT</u>	3
<u>LE COEUR DE L'AMÉRIQUE DU NORD : LA RÉGION DES GRANDS LACS</u>	4
<u>AU SERVICE DU MONDE ENTIER DEPUIS 1959</u>	5



LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Depuis 1959, le réseau Grands Lacs / Voie maritime du Saint-Laurent est une voie navigable vitale pour le transport de marchandises entre le cœur de l'Amérique du Nord et les marchés internationaux.

Le réseau de la Voie maritime, long de 2 038 milles nautiques, englobe le fleuve Saint-Laurent et les cinq Grands lacs. Il s'étend du golfe du Saint-Laurent dans l'océan Atlantique jusqu'à l'extrémité ouest du lac supérieure aux ports de Duluth (Minnesota).

Chaque saison de navigation, on enregistre plus de 2 000 passages de navires commerciaux dans les écluses du réseau, à destination des grands ports américains et canadiens. La région des Grands lacs, où se trouvent les principaux centres industriels et agricoles d'Amérique du Nord, profite directement du commerce maritime sur la Voie maritime. Chaque fois que 10 000 tonnes de cargaisons générales passent par un port des Grands lacs, la collectivité de ce port enregistre des retombées économiques d'un demi-million de dollars .

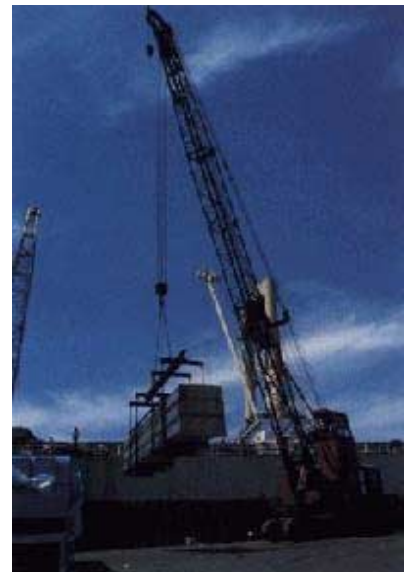
La Voie maritime du Saint-Laurent demeure exemplaire au titre de la coopération binationale – entre les États-Unis et le Canada. La Voie maritime est gérée conjointement par les États-Unis et son partenaire canadien.

SÉCURITÉ, FIABILITÉ ET EFFICACITÉ

- Des écluses modernes et des chenaux de navigation bien entretenus offrent une voie de transport extrêmement fiable.
- Avant que les navires étrangers pénètrent les eaux américaines, la Corporation de la Voie maritime, de concert avec la Garde côtière des États-Unis, veille à ce qu'ils soient conformes aux exigences de la législation américaine en matière de sécurité et de protection de l'environnement.



- En 1989, la Corporation a mis au point son plan d'intervention en cas d'urgence afin de pouvoir agir rapidement et en toute sécurité en cas de déversement de pétrole ou de produits chimiques ou autre incident impliquant un navire sur le fleuve Saint-Laurent. Des exercices et des cours sur les mesures d'urgence sont organisés chaque année pour pouvoir parer à toute situation imaginable sur la Voie maritime.



- Plusieurs ports des Grands lacs se trouvent plus près des grands marchés européens que des ports nord-américains concurrents. Par exemple, la distance entre New Orleans (Louisiane) et Rotterdam (Pays-Bas), est de 4 837 milles nautiques tandis qu'elle est de 3 849 milles nautiques entre Rotterdam et Detroit (Michigan).
- Le trafic maritime sur le réseau de la Voie maritime est nettement plus avantageux en ce qui concerne la consommation d'énergie que d'autres modes de transport. Les chemins de fer, par exemple, devraient au moins doubler leur efficacité énergétique pour rivaliser avec celle du réseau de la Voie maritime – qui peut déplacer une tonne de marchandises jusqu'à 800 km en ne consommant qu'un gallon de carburant.
- Des études sur les transports ont établi que le réseau de la Voie maritime est une voie économique surtout pour le transport de produits miniers, de fer, de cargaisons générales, de produits agricoles et de charges lourdes en provenance et à destination d'Europe.

PRINCIPALES MARCHANDISES TRANSPORTÉES SUR LES GRANDS LACS ET LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT



PRODUITS DE FER ET D'ACIER

Les produits de fer et d'acier, bruts ou transformés, représentent une des principales marchandises transportées par la Voie maritime depuis son inauguration. Ces produits – comme les blocs d'acier, la ferraille, les barres, les tiges et les produits transformés – sont les biens ayant la plus grande valeur parmi ceux qui sont transportés sur la Voie maritime. Leur manutention est la plus exigeante en main-d'œuvre.



AUTRES PRODUITS TRANSFORMÉS ET MANUFACTURÉS

En plus des produits de fer et d'acier, la Voie maritime est également concurrentielle pour le transport économique de plusieurs produits transformés. Chaque année, le mazout, les autres produits pétroliers, les produits chimiques, les produits forestiers et les produits animaux constituent plus de 10 p. 100 du commerce de la Voie maritime.

PRODUITS AGRICOLES

Les produits agricoles constituent environ 40 p. 100 de l'ensemble du commerce sur la Voie maritime. Les céréales provenant aussi bien des États-Unis que du Canada sont surtout destinées à l'exportation. Parmi les cargaisons figurent le blé, le maïs, les fèves de soya, l'avoine et les graines de lin.



PRODUITS MINIERS

Les produits miniers – comme le minerai de fer, le charbon, le coke, le sel et la pierre – font chaque année plus de 40 p. 100 de l'ensemble du commerce de la Voie maritime. Le charbon à faible teneur de soufre transitant par la Voie maritime à partir du bassin de la rivière Powder au Wyoming et dans le Montana fait l'objet d'une forte demande de la part des producteurs européens d'électricité.



LE COEUR DE L'AMÉRIQUE DU NORD : LA RÉGION DES GRANDS LACS

- La région des Grands Lacs comprend les États de New York, de la Pennsylvanie, de l'Ohio, du Michigan, de l'Indiana, de l'Illinois, du Wisconsin et du Minnesota ainsi que les provinces de Québec et de l'Ontario.
- Près d'un quart de la population de l'Amérique du Nord – plus de 90 millions de personnes – y habitent. Elle produit près de la moitié des fèves de soya et du maïs des États-Unis. Elle assure 40 p. 100 de la fabrication aux États-Unis et deux tiers de la production industrielle du Canada.
- Le réseau de la Voie maritime est au cœur d'un système intermodal idéal. Plus de 40 autoroutes provinciales et inter-États relient les ports du réseau aux grandes villes partout aux États-Unis et au Canada. Près de 30 compagnies de chemin de fer desservent les ports du réseau.
- La région des Grands Lacs comprend les cinq plus grands producteurs d'acier parmi les États américains. Ils assurent 70 p. 100 de l'ensemble de la production américaine. La région produit également 70 p. 100 de la valeur des machines-outils du pays.
- Près de la moitié des entreprises du *Fortune 500 Industrial Companies* ont leur siège social dans la partie américaine de la région des Grands Lacs.
- Le transport maritime sur le réseau Grands Lacs / Voie maritime du Saint-Laurent crée de l'emploi dans la région des Grands Lacs. Aux États-Unis, plus de 45 000 emplois et 2 milliards de dollars de revenu personnel sont directement attribuables aux activités sur la Voie maritime.



AU SERVICE DU MONDE ENTIER DEPUIS 1959

Le réseau Grands Lacs / Voie maritime du Saint-Laurent doit son existence à la construction, à la fin des années 1950, du projet américano-canadien de Voie maritime du Saint-Laurent. Au terme de ce projet en 1959, la Voie maritime reliait la région des Grands Lacs aux marchés mondiaux qui étaient alors en plein essor.

Les autorités américaine et canadienne de la Voie maritime exploitent les écluses et chenaux de la Voie maritime, offrant aux navires transitant par la Voie maritime des services de régulation du trafic. Elles publient ensemble des règlements concernant le passage des navires, elles négocient et établissent les politiques en matière de redevances sur la Voie maritime et elles fixent chaque année les dates d'ouverture et de fermeture de la Voie maritime.

La Corporation de la Voie maritime fait aussi la promotion de la Voie maritime au moyen d'un vaste programme de marketing visant aussi bien les marchés intérieurs qu'internationaux. Chaque année, elle commande des missions commerciales auprès des marchés internationaux pour faire valoir les avantages des transports sur le réseau Grands Lacs / Voie maritime du Saint-Laurent.

La Corporation propose également d'autres services : conseils en marketing; données commerciales sur les exportations et les importations; informations sur le commerce et le trafic; divers bulletins d'information spécialisés; des séminaires ou ateliers d'études.

Pour plus d'informations, communiquer avec le Bureau des relations avec le Congrès et des affaires publiques de la Corporation de la Voie maritime, à Washington, D.C., au (202) 366-0091; télécopieur : (202) 366-7147.

